

# Introduction

## L'État fasciste a-t-il existé ?

Voici peu, l'historien Piero Melograni<sup>1</sup> écrivait qu'il « ne faut jamais avoir peur de regarder par-dessus son épaule : la relecture de l'histoire n'est jamais achevée. Ainsi, [...] il serait opportun de parler non pas de fascisme, mais de mussolinisme. Cela aiderait à mieux comprendre l'authentique consensus dont Mussolini a bénéficié<sup>2</sup> ». Un autre historien, spécialiste du fascisme, Emilio Gentile<sup>3</sup>, a, quant à lui, déploré la « défascistisation du fascisme » et expliqué qu'« en enlevant au fascisme les attributs originels qui ont conduit à le définir comme totalitaire, on finit par le diluer, en faisant de lui un phénomène que l'on pourrait ramener à la responsabilité d'un seul homme »<sup>4</sup>.

Le jugement historique porté sur le fascisme et sur ses institutions est donc loin d'être unanime : celui-ci peut selon certains être assimilé au bonapartisme, selon d'autres au nazisme et au stalinisme. Pour les uns, il

---

1. 1930-2012. Enseignant d'histoire contemporaine à l'université de Pérouse de 1971 à 1996, il a particulièrement travaillé sur le fascisme, sur le communisme et sur la Grande Guerre, ainsi que sur Mozart et Toscanini, et a été de 1996 à 2001 député indépendant élu sur une liste du parti de Silvio Berlusconi Forza Italia. [NdT]

2. *Il Corriere della Sera*, 17 janvier 2009.

3. Né en 1946, professeur à l'université La Sapienza de Rome, spécialiste du fascisme, du totalitarisme, des religions politiques ; en français ont été publiés de lui *Quand tombe la nuit. Origines et émergence des régimes totalitaires en Europe (1900-1934)*, Lausanne, L'Âge d'homme, 2001 ; *La Religion fasciste*, Paris, Perrin, 2002 ; *Qu'est-ce que le fascisme ? Histoire et interprétation*, Paris, Gallimard, 2004 ; *Les Religions de la politique. Entre démocraties et totalitarismes*, Paris, Le Seuil, 2005 ; *Renzo De Felice. L'historien dans la cité*, Monaco, Le Rocher, 2008 ; *La Voie italienne au totalitarisme. Le Parti et l'État sous le régime fasciste*, *ibid.*, 2004 ; *L'Apocalypse de la modernité. La Grande Guerre et l'homme nouveau*, Paris, Aubier, 2011 ; *Pour ou contre César ? Les religions chrétiennes face aux totalitarismes*, *ibid.*, 2013. [NdT]

4. *La Repubblica*, 11 septembre 2008.

appartiendrait à la famille des États autoritaires du XIX<sup>e</sup> siècle, et pour les autres à celle des États autoritaires du XX<sup>e</sup> siècle, aux systèmes totalitaires<sup>1</sup>.

Lorsqu'il a présenté à la presse le décret-loi n° 200 du 22 décembre 2008 abrogeant de nombreuses lois dont celle de 1939 qui avait institué la Chambre des faisceaux et des corporations, le ministre italien de la Simplification administrative a fait observer que malgré la dissolution de cette chambre en 1943, le texte qui l'a créée n'avait jamais été supprimé de manière explicite. Mais un fonctionnaire parlementaire a fait remarquer qu'il devait être tenu pour tel de manière implicite depuis 1946 et l'acte normatif spécial prévoyant l'élection de l'Assemblée constituante<sup>2</sup>.

Il y a donc toujours débat, y compris sur la proportion des normes adoptées au cours de la période fasciste et encore en vigueur de façon formelle ou réelle, à commencer par celle, fort importante, mettant fin à l'élection des membres de la chambre législative.

Les divergences sur les deux points qui viennent d'être évoqués font apparaître clairement une absence de recherche de fond sur les institutions publiques de l'entre-deux-guerres, les techniques de pouvoir particulières au fascisme, l'usage qu'il a fait des institutions de l'État libéral (et sur celui fait par l'État démocratique des institutions fascistes), les caractères communs à certaines de ces institutions et aux organes et procédures propres à d'autres pays dans les mêmes années, et enfin leur analyse typologique.

Dans le présent ouvrage, je voudrais affronter ces sujets en me demandant s'il a existé un État fasciste (au sens de *typiquement* fasciste), dans quelle mesure il a été différent de son prédécesseur préfasciste et de son successeur postfasciste<sup>3</sup>, s'il avait des caractéristiques particulières, et enfin si on peut le ranger dans l'une ou l'autre des familles d'États autoritaires.

---

1. Sur les interprétations du fascisme, voir Renzo De Felice, *Clefs pour comprendre le fascisme* (1970), trad. fr. Paris, Seghers, 1975, rééd. *Les Interprétations du fascisme*, Genève, Les Syrtes, 2000 ; Alberto Aquarone et Maurizio Vernassa (dir.), *Il regime fascista*, Bologne, Il Mulino, 1974 ; Costanzo Casucci (dir.), *Il fascismo. Antologia di scritti critici*, Bologne, Il Mulino, 1982.

2. Voir Giampiero Buonomo, « La Camera dei fasci e delle corporazioni o il Senato regio ? Cronaca di un'abrogazione incompleta », *Forum di Quaderni costituzionali*, 1<sup>er</sup> janvier 2009.

3. En français, sur l'histoire de l'Italie avant et après le fascisme, voir de façon générale Gilles Pécout, *Naissance de l'Italie contemporaine, 1770-1922* (1997), rééd. Paris, A. Colin, 2004 ; Frédéric Attal, *Histoire de l'Italie de 1943 à nos jours*, Paris, A. Colin, 2004. Sur Mussolini, mais aussi sur l'histoire de l'Italie fasciste, voir Pierre Milza, *Mussolini*, Paris, Fayard, 1999. [NdT]

## *L'État fasciste a-t-il existé ?*

Le sujet est d'importance car, selon les fascistes eux-mêmes, « la politique fasciste tourne toute entière autour du concept d'État national » ; « L'État fasciste [...] est un État populaire ; et en ce sens un État démocratique par excellence. Le rapport entre l'État et non pas tel ou tel citoyen, mais tout citoyen qui a le droit de se dire tel, est si intime [...] que l'État existe en ce que et pour autant que le citoyen le fait exister » ; « L'État corporatif vise à s'approcher de cette immanence de l'État dans l'individu qui est la condition de la force, c'est-à-dire de l'essence même de l'État et de la liberté des individus. »<sup>1</sup>

Ces formules du principal philosophe du fascisme, Giovanni Gentile<sup>2</sup>, qui fut aussi ministre et a rempli de nombreuses autres fonctions officielles sous le régime<sup>3</sup>, soulignent également le rapport entre État et collectivité. Et elles rappellent ici que la recherche envisagée ne concerne pas l'État seulement comme personne morale ou comme appareil, mais aussi comme communauté.

J'avais deux raisons de choisir ce thème, l'une à caractère plus proprement historiographique, l'autre davantage liée aux débats politiques actuels.

D'abord, malgré la masse des travaux sur l'histoire du fascisme, on constate encore de grandes oscillations dans l'évaluation de la nature de l'État qui lui est lié. Un large consensus existe quant à sa nature autoritaire ; on a fort peu réfléchi sur sa nature corporative ; les divergences sont profondes sur sa nature totalitaire. Voici peu, deux historiens, l'un français et l'autre italien, se sont trouvés d'accord pour affirmer que le fascisme avait été la voie italienne vers le totalitarisme et pour réagir contre la

---

1. Ces phrases sont extraites de différents articles rassemblés dans Giovanni Gentile, *Origini e dottrina del fascismo*, Rome, Istituto nazionale fascista di cultura, 1934, p. 44, p. 49 et p. 51.

2. 1875-1944. Professeur d'université à Palerme, Pise puis Rome en 1919, anti-individualiste par statolâtrie, il s'est défini comme « le philosophe du fascisme ». Son idéalisme « actualiste » voulait se distinguer de Kant et de Hegel. Ministre de l'Instruction publique de 1922 à 1924, vice-président de l'Institut de l'Encyclopédie italienne de 1925 à 1938, directeur de l'École normale supérieure de Pise à partir de 1932, directeur de l'Institut national fasciste de la culture à partir de 1937, soutien moral du régime fasciste républicain de Salò, il est tué par un groupe de résistants en 1944. En français, ont été publiés ou republiés récemment de lui *La Renaissance de l'Idéalisme. Essais (1903-1918)*, Paris, Hermann, 2012, et *L'Esprit, acte pur, ibid.*, 2012. [NdT]

3. Voir Sergio Romano, *Giovanni Gentile. La filosofia al potere*, Milan, Bompiani, 1984 ; Gabriele Turi, *Giovanni Gentile. Una biografia*, Florence, Giunti, 1995 ; Alessandra Tarquini, *Il Gentile dei fascisti. Gentiliani e antigentiliani nel regime fascista*, Bologne, Il Mulino, 2009.

« banalisation », la « défascistisation du fascisme » qui serait promue par les défenseurs de la thèse inverse. Il est donc utile de repartir de l'analyse concrète des institutions fascistes pour tenter de trouver une réponse à ces questions.

Ensuite, et même si l'expérience fasciste est désormais achevée depuis plus d'un demi-siècle, une conception et peut-être un mythe du fascisme et de l'État fasciste persistent dans la vie publique italienne, et ils ne sont pas moins puissants que ceux du bonapartisme en France : chaque fois qu'est proposé un renforcement du pouvoir exécutif, on voit reparaître la peur de « l'homme fort » et l'inquiétude devant une possible tentative de faire revivre le fascisme sous une autre forme. Ainsi, récemment, Gustavo Zagrebelsky<sup>1</sup> déclarait que « la démocratie italienne est sur le fil du rasoir », que « tout est en train de se concentrer au sommet » et que « ce n'est pas la première fois que l'Italie est le lieu d'une expérimentation politique. Elle l'a été dans le passé avec un modèle qui s'est ensuite diffusé dans toute l'Europe »<sup>2</sup>.

D'où l'utilité d'une mise au point historique examinant le phénomène de la concentration des pouvoirs, de leur personnalisation et de l'usage qui en a été fait durant la période fasciste.

---

1. Juriste né en 1943, membre de 1995 à 2004 du Conseil constitutionnel italien dont il est devenu président en 2004, professeur de droit constitutionnel à l'université de Turin. [NdT]

2. *La Repubblica*, 12 février 2009.